

Délibération n°13/20250408

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à vingt heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, F. DIAZ, P. BERNARD, C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD

EXCUSES : R. CONTARD (Pouvoir à M. FOUILLE)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : E. DAVID-CAVAZ

Convocation du 3 avril 2025

OBJET : FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Gian Carlo VISCI précise que le conseil municipal vient d'arrêter le compte administratif 2024 du budget principal, qui fait apparaître :

Reports :

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 520 556.79 €

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 310 417.79 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (R 001) de la section d'investissement de : 1 779.55 €

Un solde d'exécution (R 002) de la section de fonctionnement de : 148 421.98 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 93 365.50 €

En recettes pour un montant de : 67 605.00 €

Pour un solde de – 25 760.5 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 150 000.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 308 839.77 €

Sur le rapport de Monsieur Gian-Carlo VISCI, Adjoint aux finances, le conseil municipal délibère sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024 par 15 voix pour, 0 contre et 4 abstentions :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025 tels que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,
Cécile CURTET
Le 8 avril 2025**

Détail des votes :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : P.BERNARD, F.DIAZ, JC.MICHAUD, C.SCORDEL

